

but de ranimer la foi aux violettes qui tentait de s'évanouir, furent lancées dans le public avec cette mention protectrice : « Intervention du parquet garantie. »

Cependant, la justice résolut de mettre un terme aux opérations de Mouroux. Il fut cité devant M. le juge d'instruction, et de ce jour une expédition de pieds de violettes et de petits carrés de papier contenant le secret du père la violette fut faite dans toutes les directions. — Hélas ! ce secret que le père la Violette eut certainement descendu dans la tombe, sans l'apparition de Mouroux, a été dévoilé à l'audience. Il se réduit à peu près à ceci, suivant l'interprétation du ministère public : En couvrant les violettes de paillassons, on les met à l'abri du froid, en les arrosant, elles deviennent huîtrides, en ne les arrosant pas, elles souffrent de la sécheresse etc...

En somme, la prévention soutient que Mouroux a commis le délit d'escroquerie, en employant des manœuvres frauduleuses, et se faisant remettre ou délivrer des fonds, pour faire naître l'espérance d'un événement chimérique. — C'est l'application de l'art. 405 du code pénal qui punit d'un an à cinq ans de prison l'individu coupable d'escroquerie, que M. le procureur de la République requiert.

M<sup>e</sup> Laverney a présenté la défense du prévenu et invoquant la bonne foi de Mouroux, sollicité son acquittement.

L'affaire a été renvoyée au 23 juillet pour les répliques.

18 Juillet 1876

Triste et rapide aperçu d'une situation politique funeste !

Il faut encore combattre, ranimer les courages abattus, relever les cœurs...

Debout, amis ! debout ! vous tous qui apportâtes naguère un fidèle concours à celui qui n'est plus ! que votre voix résonne encore dans notre Saintonge engourdie ! que votre plume intrépide réveille les esprits assoupis ! Prenez votre lyre, vieux poète, elle est appelée à de hautes destinées, elle aura des succès mémorables à raconter : qu'elle chante dignement les victoires de notre grand Sénat conservateur.

UN ÉTRANGER.

## A LA RÉDACTION du RAPPEL CHARENTAIS

Je souhaite au *Rappel charentais* une cordiale bienvenue.

Au moment où les personnages officiels se précipitent dans les églises et élèvent vers le Dieu de M. Veuillot leurs voix suppliantes : ceux-ci pour le prier de nous conserver éternellement les vénérables crânes sénatoriaux, ceux-là, pour demander de faire disparaître au plus tôt la République ; pendant que le plus bizarre concert qui ait jamais troublé les oreilles de la divinité monte là haut de tous les coins de la France, depuis l'église où s'agenouille en soupirant le dévot Dufaure, jusqu'à celle où siège le modeste et intelligent Fiston, — je prie, moi aussi, pour votre journal et je fais des vœux sincères pour la prospérité du *Rappel*.

Courage, mes amis luttons toujours pour le triomphe de la République ! Nous avons encore de nombreuses étapes à franchir, hélas ! si nous jetons un regard sur le passé, nous sommes étonnés de la minime distance parcourue dans la voie des revendications démocratiques.

Depuis six ans que le Bonaparte a disparu, que se passe-t-il ? Ses fidèles sont toujours là, plus arrogants que jamais. — Depuis six ans que nous possédons un semblant de République, où en est le programme de la libre pensée et de liberté de conscience ?... La réaction cléricale apparaît partout plus puissante et plus intolérante que jamais... à Lyon, un préfet improvise la censure pour les oraisons funèbres, et ce pacha burlesque orne toujours l'administration de M. Simon.

L'année 1876 s'en est allée, après avoir vu le Sénat rejeter les votes démocratiques de l'Assemblée, et celle-ci revenir sur une partie de ces décisions premières, pour conserver dans l'armée cette institution chère à Dupanloup : les aumôneries militaires...